



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES  
CULTURE

Bruxelles, le

**07 DEC. 2021**

Votre correspondante: Cécile Rassinfosse  
[cecile.rassinfosse@cfwb.be](mailto:cecile.rassinfosse@cfwb.be)  
Tél. : 02/413.24.67

**Madame Aurélie ETIENNE**  
**Présidente**  
**ASBL Centre culturel de Braine-L'Alleud**  
**Rue Jules Hans, 4**

**1420 BRAINE- L'ALLEUD**

Votre courrier du	Vos références	Nos références	Annexes
		JFF/CD/cr174/DCC_2867-2021-05697	

**OBJET : Contrat-programme 2020-2024 du Centre culturel de Braine-l'Alleud  
Recommandations suite à l'audit réalisé au sein de l'association**

Madame la Présidente,

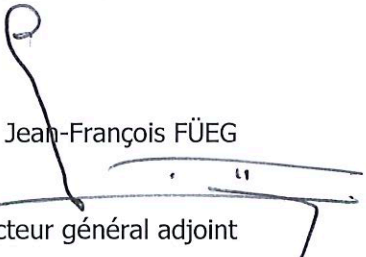
La Commune de Braine-l'Alleud a procédé à un audit au sein votre association. Mes services ont pu prendre connaissance du rapport qui en a été transmis le 29 octobre dernier et l'analyser.

Si le rapport ne démontre pas de manquements ou lacunes graves avérés concernant les comptes et les finances du Centre culturel et concernant les risques mentionnés, il pointe cependant certaines observations quant à la gestion financière de l'asbl et formule des recommandations qui méritent d'être prises en considération afin de remédier aux faiblesses constatées, améliorer la gestion de l'association et prévenir des risques identifiés, et notamment:

- veiller au respect des marchés publics (certaines dispositions de la loi sur les marchés s'appliquent même à des marchés dits "de faible montant", ce qui implique notamment de respecter le principe d'égalité et de concurrence entre les opérateurs économiques),
- appliquer les obligations comptables et administratives telles que prévues dans le contrat-programme.

J'invite dès lors le Centre culturel à adapter ses pratiques de gestion dans le sens des recommandations formulées et à en faire rapport à ses partenaires subsidiaires dans son prochain rapport financier.

Restant à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

  
Jean-François FÜEG  
Directeur général adjoint

**Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles**  
Service général de l'Action territoriale  
Direction des Centres culturels  
Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 413 24 66 - Fax : + 32 (0)2 413 26 60  
[www.centresculturels.cfwb.be](http://www.centresculturels.cfwb.be)



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES  
CULTURE

Bruxelles, le

21 DEC. 2021

Votre correspondante: Cécile Rassinfosse  
[cecile.rassinfosse@cfwb.be](mailto:cecile.rassinfosse@cfwb.be)  
Tél. : 02/413.24.67

**Madame Aurélie ETIENNE**  
**Présidente**  
**ASBL Centre culturel de Braine-L'Alleud**  
**Rue Jules Hans, 4**

**1420 BRAINE- L'ALLEUD**

Votre courrier du	Vos références	Nos références JFF/CD/cr178/DCC_2867-2021-05742	Annexes
-------------------	----------------	--	---------

**OBJET : Contrat-programme 2020-2024 du Centre culturel de Braine-l'Alleud  
Précisions et commentaires sur les recommandations formulées suite à l'audit  
réalisé au sein de l'association**

Madame la Présidente,


Nous avons bien réceptionné votre courrier du 16 décembre dernier comportant les réponses du Centre culturel aux recommandations qui lui ont été adressées suite à l'audit réalisé en son sein.

Celui-ci comporte des informations utiles concernant certains ajustements de procédures administratives appliqués dès la réception du rapport provisoire (notamment en ce qui concerne la réglementation des marchés publics) et nous en sommes heureux.

Vous vous étonnez de notre demande de prise en considération des obligations comptables et administratives telles que prévues dans le contrat-programme. Il s'agit davantage d'un rappel de bonnes pratiques à adopter ou à poursuivre, que d'une lacune véritable constatée au sein de votre association. Nous soulignons à cet effet la nécessité de conserver les pièces originales fondant vos écritures comptables durant un délai de dix ans, tel que le prévoit l'article 11 du contrat-programme.

Nous ne doutons pas que vous serez particulièrement attentifs au bon suivi de ces recommandations et nous formulons le vœu que ces clarifications aideront à réinstaurer un climat de confiance au sein de votre association.

Restant à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

  
Jean-François FÜEG  
Directeur général adjoint

**Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles**  
Service général de l'Action territoriale  
Direction des Centres culturels  
Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 413 24 66 - Fax : + 32 (0)2 413 26 60  
[www.centresculturels.cfwb.be](http://www.centresculturels.cfwb.be)